

*Publication avec l'accord de M. Fabien FOURNIER  
Lettre au Maire et aux Elus Municipaux de Voisenon*

Voisenon, le 12 février 2020

Mesdames et Messieurs, bonjour,

Comme indiqué dans mon précédent courriel, je ne pourrai pas être présent lors du conseil municipal du 12 février étrangement convoqué à 9h30 en semaine ; et ai donné pouvoir de me représenter à Karine MACADOUX.

Vous pourrez trouver ci-joint le compte-rendu du dernier conseil municipal au cours duquel je fus désigné secrétaire.

Il s'agit de la transcription intégrale fournie par Jacques LELOUP. Je le remercie pour ce long travail, comme pour celui qu'il a effectué après chaque séance de conseil de cette mandature.

En tant que secrétaire de séance, je valide CE compte-rendu. J'aurai apprécié qu'au minimum les derniers élus de la majorité, secondé évidemment par M. AGUIN, me fassent valider le projet succinct qui fut diffusé.

Je ne doute nullement qu'il sera demandé de ne pas voter, lors du conseil municipal du 12 février, le compte rendu que je vous propose compte-tenu du délai de diffusion trop court. Et ce malgré le fait que les dernières annexes n'ont été transmises il y a quelques heures seulement.

Le but de cet envoi tardif est justement de lancer le débat sur la gestion des écrits résultants des séances et trop rares commissions municipales. Et ainsi rappeler que, depuis le début de cette mandature, il a toujours été extrêmement compliqué de faire entendre ses remarques. Pour ma part, elles ont été par principe systématiquement refusées par notre Maire.

D'autres débats auront lieu lors de cette séance de conseil municipal. Et malheureusement sur des sujets bien plus graves !

Sachez simplement que j'ai honte de voir comment notre Maire actuel, entouré de quelques-uns, continuent de bafouer les règles de bonnes gestions communales. J'ai pu m'entretenir avec certains et ils savent que, même si je ne partage pas leur position, je n'ai rien contre eux.

Je suis encore plus navré, pour nous Voisenonais, qui allons devoir subir durant des années les conséquences de ces "légèretés".

Monsieur le Maire, je vous demanderai de bien vouloir faire lire ce courriel en début du conseil municipal. Mais là aussi, je doute que ce soit chose aisée à obtenir.

Bien cordialement.

Fabien FOURNIER